

*Commission des Forêts
d'Afrique Centrale*
COMIFAC



PARTENARIAT POUR LES FORÊTS DU BASSIN DU CONGO

REUNION DU COMITE CONSULTATIF REGIONAL (C C R)

(Douala 18 au 19 mai 09)

**Allocution de son Excellence Emmanuel BIZOT, Ministre des Eaux,
Forêts, Chasse et Pêche de la République Centrafricaine,
Président en Exercice de la COMIFAC**

**Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune du
Cameroun**

**Monsieur le Facilitateur du Partenariat pour les Forêts du Bassin
du Congo**

**Messieurs les Représentants des Organisations Internationales et
Partenaires au Développement**

Chers Participants

Mesdames et Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir d'être à Douala à l'occasion de la présente réunion du Comité Consultatif Régional du Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo. Je suis ainsi honoré de prendre la parole à l'occasion de l'ouverture des travaux de la 7^e réunion du CCR/PFBC en ma qualité de Président en exercice de la COMIFAC.

Permettez-moi de remercier la facilitation du PFBC pour m'avoir invité à participer à cette rencontre et surtout pour la qualité de l'organisation de la réunion.

Aussi, voudrais-je remercier le gouvernement et le peuple Camerounais pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé depuis mon arrivée à Douala.

Excellence Monsieur le Ministre des Forêts et de la Faune du Cameroun

Monsieur le Facilitateur du PFBC,

Mesdames et Messieurs,

Chers Participants,

Comme vous le savez, les pays d'Afrique Centrale se sont irrémédiablement engagés vers la gestion durable de leurs écosystèmes forestiers respectifs. La Déclaration de Yaoundé de mars 1999 en constitue le socle de cet engagement. L'Assemblée Générale des Nations Unies a pris acte de cette Déclaration par sa résolution 54/214 de décembre 2000 par laquelle elle demande à la Communauté Internationale d'appuyer les pays d'Afrique Centrale dans leur effort de gestion durable des ressources forestières.

Le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo lancé en 2002 à Johannesburg a été une réponse à cet appel des Nations Unies. En effet, de part sa structure, le PFBC est une association volontaire regroupant tous les partenaires œuvrant dans la sous-région pour soutenir la Déclaration de Yaoundé et le Plan de convergence de la COMIFAC.

Ce type de partenariat assez innovant qui rassemble les acteurs gouvernementaux, la société civile, le secteur privé et les partenaires financiers constitue aujourd'hui un modèle dans le monde. En effet, depuis sa création, le PFBC ne cesse de se développer et je ne peux que m'en réjouir. Ce développement a été possible grâce à l'impulsion et au dynamisme des différentes facilitations qui ont su asseoir au fil des années des mécanismes de concertation, d'échanges et de coordination entre les membres du PFBC.

C'est le lieu de remercier les Etats-Unis d'Amérique, la France pour leurs facilitations antérieures et l'Allemagne pour le travail abattu depuis la reprise de la facilitation en 2007.

Le Comité Consultatif Régional initié par la facilitation française est aujourd'hui l'espace de dialogue et d'échanges sur l'avancement des activités et programmes des différents partenaires. Cette réunion de Douala, septième en son genre depuis le lancement du PFBC, intervient à une période cruciale où le monde est confronté à une grave crise financière. Cette crise a engendré comme vous le savez des conséquences néfastes dans le secteur forestier de la plupart des pays de l'espace COMIFAC. C'est pour cela que les Ministres de la COMIFAC se sont retrouvés le 08 mai dernier à Libreville pour examiner cette problématique préoccupante pour nos pays.

Mesdames et Messieurs,

Le présent CCR est la deuxième réunion qui se tient après la reprise du flambeau de la Présidence en exercice de la COMIFAC, par mon pays, la République Centrafricaine en septembre 2008. Conformément à la feuille de route de la présidence centrafricaine, nous avons prévu de mettre un accent pendant notre mandat sur les axes d'intervention suivants :

- Renforcement institutionnel du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC et des coordinations nationales ;
- Amélioration de la gouvernance forestière et de la gestion durable des forêts ;
- Mise en œuvre des conventions internationales majeures ratifiées dans la sous-région ;
- Contribution à la mise en place du mécanisme de financement autonome de la COMIFAC et autres mécanismes novateurs de financement du plan de convergence ;
- Réforme et renforcement des institutions sous-régionales partenaires de la COMIFAC.

Ainsi depuis Bangui, mon pays travaille en étroite collaboration avec le Secrétariat Exécutif et les partenaires au développement en vue de mettre en œuvre notre feuille de route.

Cette réunion de Douala est donc importante car elle permettra de faire le point sur les actions qui ont été menées par les uns et les autres depuis le dernier CCR de Brazzaville.

Pour ce qui concerne la COMIFAC, l'action majeure menée ces derniers mois portent, en plus du renforcement des capacités, sur l'évaluation du plan d'opérations 2006-2008 et la planification de la deuxième phase triennale 2009-2011 du plan de convergence. Pour l'évaluation du plan d'opération triennal du plan de convergence, ses conclusions révèlent un faible taux de réalisation des activités planifiées. L'une des causes essentielles de ce bas niveau de réalisation est la faible mobilisation des apports financiers tant au niveau des partenaires que des Etats.

Ce constat montre combien il est important de rappeler ici les engagements volontaires pris au Sommet mondial du développement durable de Johannesburg en 2002 par les Partenaires pour appuyer les pays d'Afrique Centrale dans la mise en œuvre du plan de convergence d'une part, et les volontés politiques exprimées lors de cette même conférence par les Etats d'Afrique Centrale pour gérer de manière concertée leurs ressources forestières d'autre part.

Des efforts louables ont été certes faits depuis le deuxième Sommet des Chefs d'Etat de février 2005 à Brazzaville pour mobiliser l'appui des partenaires.

Je voudrais saisir l'occasion qui m'est ainsi offerte pour remercier tous les partenaires au développement et bailleurs de fonds pour leurs contributions à la mise en œuvre du plan de convergence.

Compte tenu des coûts estimés à 1,7 milliard de dollar Etats Unis de mise en œuvre du plan de convergence, le gap en matière de financement reste encore important. Je voudrais donc du haut de cette tribune lancer un appel à tous les partenaires afin que des appuis financiers accrus soient apportés pour soutenir la mise en œuvre dudit plan de convergence.

Mesdames et Messieurs,

Si la crise financière internationale actuelle pourrait être un facteur limitant pour une contribution accrue des partenaires au développement et des Etats du Bassin du Congo durant les prochaines années pour la mise en œuvre du plan de convergence de la COMIFAC, il convient de relever que le monde connaîtrait de graves crises si au problème financier de l'heure devaient s'ajouter les catastrophes naturels liés à une mauvaise gestion des ressources naturelles.

C'est en considération de ce qui précède, et des menaces réelles et grandissantes qui pèsent sur la pérennité des ressources naturelles, que la communauté internationale devrait être plus vigilante et plus agissante pour prévenir des situations difficilement réparables tels les élévations de température terrestre, la désertification, l'assèchement des cours d'eau, etc.

Durant les années écoulées, beaucoup de partenaires potentiels ont continué d'observer de manière très attentive ce qui était en train d'être fait au niveau de la sous région en matière de gestion durable des ressources forestières et également de voir si ce partenariat ainsi que la COMIFAC pouvaient bien être un cadre de concertation et une institution sérieux avant de s'impliquer dans le processus.

A ce jour, nous pouvons affirmer que bien qu'il soit encore jeune, le Partenariat pour les Forêts du Bassin du Congo est sur le bon chemin et devra d'avantage développer des actions en direction des institutions et des Partenaires qui hésitent encore à venir occuper leur place et participer aux réunions du PFBC.

Je voudrais terminer en souhaitant que la réunion de Douala redonne une nouvelle perspective pour une coopération plus agissante et pour que soit sauvegardé le second grand massif forestier tropical de la planète, les forêts du bassin du Congo.

Vive la coopération internationale

Vive la COMIFAC

Je vous remercie